

Mars 2010



**GENERAL FISHERIES COMMISSION
FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

Trente-quatrième session

Athènes (Grèce) 14 - 17 avril 2010

**RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS INTERSESSIONS POUR 2009,
RECOMMANDATIONS ET PLAN DE TRAVAIL POUR 2010 DU COMITÉ
DE L'AQUACULTURE ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES***

Texte original: anglais

INTRODUCTION

1. Le présent document résume les activités du Comité de l'aquaculture (CAQ) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) qui ont été réalisées pendant la période intersessions allant de janvier 2009 à février 2010. Il décrit les principales tâches accomplies par les organes subsidiaires du CAQ et la réunion de coordination des groupes de travail (CMWG), les avis reçus dans le domaine de l'aquaculture et le plan de travail qui leur a été proposé pour 2010. Les détails figurent dans le document CGPM:XXXIV/2010/Inf.11. Il y a lieu de rappeler que les sessions du CAQ se tiennent tous les deux ans.

ACTIVITÉS DU CAQ EN 2009

2. Le CAQ a tenu sa dernière session en 2008 (en Albanie). Depuis cette réunion, le Comité a mené à bien les activités des Groupes de travail sur la commercialisation des produits aquacoles (WGMA), sur l'aquaculture durable (WGSA) et sur la sélection des sites et la capacités de charge (WGSC), en s'appuyant principalement sur les projets respectifs, à savoir MedAquaMarket, InDAM et SHoCMed. Les conclusions des groupes de travail ont été examinées lors de la troisième réunion de coordination des Groupes de travail du CAQ (CMWG) qui s'est tenue à Rome (février 2010).

3. Les activités ainsi que les principales conclusions ayant été formulées, sont résumées ci-après pour chaque organe subsidiaire et projet:

Réunions

- WGSA - Réunion d'experts sur les indicateurs du développement durable de l'aquaculture en Méditerranée (France, février 2009);
- WGSC – Atelier sur la législation nationale relative à la sélection des sites, au programme de suivi et à l'impact environnemental (Espagne, 13-14 juillet, 2009);
- WGSA – Réunion technique de l'étude pilote menée en Turquie, dans le cadre du projet InDAM sur les indicateurs pour une aquaculture durable (Turquie, 28-29 septembre 2009);
- WGSA - Réunion technique de l'étude pilote menée en Tunisie, dans le cadre du projet InDAM sur les indicateurs pour une aquaculture durable (Tunisie, 13-14 octobre, 2009);
- WGSC – Atelier réunissant diverses parties prenantes sur la sélection des sites et la capacité de charge (SHoCMed) (Maroc, 29-30 octobre 2009);
- WGMA – Atelier MedAquaMarket sur l'Élaboration d'une stratégie de commercialisation et de promotion de l'aquaculture méditerranéenne” (Maroc, 29 -30 octobre 2009);
- WGSA - Atelier sur les “Directives relatives aux indicateurs de développement durable de l'aquaculture et à leur application (InDAM)” (Tunisie, 19 -20 novembre 2009);
- Atelier sur l'harmonisation des normes relatives à la collecte des données sur l'aquaculture méditerranéenne” (Turquie, 8 décembre 2009);
- Onzième session du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM); (Turquie, 9-10 décembre 2009);
- Troisième réunion de coordination des groupes de travail du CAQ (CMWG) (siège de la FAO, Italie, 24-26 février 2010);

Groupe de travail sur la commercialisation des produits aquacoles (WGMA)

4. Le WGMA s'appuie sur le projet MedAquaMarket (Élaboration d'une stratégie de commercialisation et de promotion de l'aquaculture méditerranéenne)¹. En 2009, le groupe de travail a élaboré une synthèse régionale sur l'aquaculture en Méditerranée, dont la définition d'une stratégie de commercialisation et de promotion de ce secteur; achevé une étude sur le maigre commun (*Argyrosomus regius*) et coordonné la préparation de quatorze rapports nationaux portant sur la commercialisation des produits aquacoles dans les pays méditerranéens.

5. Le Groupe de travail a, par ailleurs, recommandé notamment de renforcer la législation applicable au secteur de l'aquaculture; de mettre en place un cadre juridique pour une planification spatiale intégrée de l'aquaculture et de créer des organisations de producteurs, ainsi que d'exploiter un marché de niche naissant et d'améliorer l'image du secteur et des produits aquacoles dans le public. Il conviendrait aussi d'encourager l'harmonisation des régimes de certification et de labellisation selon des normes minimales communes dans la zone de compétence de la CGPM.

¹ Financé par l'Espagne

Groupe de travail sur l'aquaculture durable (WGSA)

6. Le WGSA, s'appuyant sur le projet InDAM² de "Sélection d'indicateurs pour le développement durable et les directives pour leur application dans l'aquaculture en Méditerranée", a concentré ses travaux sur la définition d'indicateurs pour une aquaculture durable, au niveau régional, incluant la réalisation de deux études pilotes (en Tunisie et en Turquie) et la préparation de documents et d'analyses techniques concernant l'application d'indicateurs pour le développement durable de l'aquaculture.

7. Le Groupe de travail a noté que la participation de parties prenantes devait rester une priorité car le fait de travailler avec différents acteurs permet d'obtenir des points de vue variés sur le développement de l'aquaculture. Il a aussi souligné que si le secteur voulait aider les pays méditerranéens à assurer un suivi approprié et à maîtriser le développement de leur aquaculture, il aurait intérêt à envisager la possibilité de créer un observatoire de l'aquaculture durable au niveau régional.

Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge (WGSC)

8. S'appuyant sur le projet SHoCMed³ "Élaboration de directives sur la sélection des sites et la capacité de charge pour l'aquaculture méditerranéenne", le WGSC a axé ses travaux sur la réalisation d'examen préliminaires et d'études sur les aspects liés à l'interaction de l'aquaculture et de l'environnement et sur les procédures de sélection des sites, y compris l'analyse d'informations (collectées au moyen de questionnaires) sur la sélection des sites d'aquaculture dans 15 pays méditerranéens. Le Groupe de travail a également examiné les procédures existantes de sélection des sites qui sont appliquées dans toute la Méditerranée et évalué l'efficacité des dispositifs réglementaires et des procédures d'évaluation de l'impact sur l'environnement ainsi que des interactions aquaculture-environnement. Il a conclu qu'il fallait absolument appliquer des réglementations spécifiques à l'aquaculture pour encourager et faciliter l'essor de ce secteur.

Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM)

9. Au cours de la période intersessions, le SIPAM a assuré le suivi de la mise en oeuvre de la recommandation CGPM/33/2009/4 de la CGPM relative à l'obligation de communiquer des données et d'établir un rapport annuel en utilisant le système d'information SIPAM (CGPM:XXXIV/2010/Inf.8). Le Guide opérationnel pour les utilisateurs du SIPAM (guide de démarrage) a été mis au point et finalisé afin d'aider les coordonnateurs nationaux à se mettre en conformité avec la Recommandation CGPM/2009/33/4; et des améliorations techniques apportées à l'ensemble du processus de notification en ligne. Le portail du système d'information SIPAM (www.faosipam.org) a été perfectionné pour permettre la mise en oeuvre de la recommandation susmentionnée.

10. Lors de la 11ème session du SIPAM, les divers termes utilisés dans le système d'information ont été harmonisés en tenant compte du glossaire de la FAO sur l'aquaculture, du projet du groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches (CWP), du manuel du CWP sur les normes statistiques relatives aux pêches ainsi que de la liste FAO/ASFIS des espèces, comme sources de références. Il a été souligné la nécessité d'achever l'enregistrement de tous les coordonnateurs

² Financé par l'UE

³ Financé par l'UE

nationaux du SIPAM et de veiller à ce que les données soient communiquées à la CGPM au moyen de ce système.

Réunion de coordination des groupes de travaux (CMWG)

11. La troisième réunion de CMWG a examiné et commenté les principaux travaux et les conclusions tirées par les groupes de travail et le SIPAM en 2009 et en a fait la synthèse ainsi que celle de la recommandation des organes subsidiaires du CAQ concernant l'élaboration d'une stratégie et des avis en matière de gestion de l'aquaculture en Méditerranée.

12. La CMWG a examiné et approuvé les principales conclusions et recommandations (détaillées dans le document GFCM :XXXIV/2010/Inf.11) ci-après:

- Les activités aquacoles marines en Méditerranée devraient être mises au rang des priorités régionales;
- La commercialisation devrait être considérée comme une question prioritaire pour le développement durable de l'aquaculture;
- Il est urgent d'inviter les Membres de la CGPM à communiquer les données et informations sur l'aquaculture conformément à la Recommandation CGPM/33/2009/4;
- Modifier et mettre à jour le dispositif de collecte des données (Recommandation CGPM/33/2009/04 sur la communication de données et d'informations sur l'aquaculture) pour les centres de production, tel qu'adopté par le SIPAM et en tenant compte de la nouvelle terminologie harmonisée;
- Il est important de créer un observatoire méditerranéen du développement durable de l'aquaculture.

13. Qui plus est, le CMWG, se fondant sur l'état d'avancement des travaux des organes subsidiaires du CAQ et eu égard aux questions majeures qui se font jour en ce qui concerne la stratégie pour le développement de l'aquaculture en Méditerranée, a fait observer qu'il convient de revoir l'organisation actuelle de ces organes et le mandat correspondant en n'oubliant pas qu'il est difficile d'organiser un plan de travail en raison de la périodicité des sessions du CAQ qui se tiennent tous les deux ans. Il a réitéré la nécessité de prévoir une réunion annuelle du Comité. Le CMWG a noté la demande croissante de données et d'informations pour étayer les avis en matière de gestion pour l'aquaculture émanant de la communauté scientifique méditerranéenne, et invité la Commission à augmenter les effectifs chargés des questions d'aquaculture au sein du Secrétariat de la CGPM.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE L'AQUACULTURE

14. Les recommandations sont résumées ci-après pour être présentées à la 34^{ème} session de la Commission pour examen.

- Nécessité d'une approche crédible du développement durable de l'aquaculture en Méditerranée: la pérennité du développement de l'aquaculture marine en Méditerranée devrait être assurée, a souligné la CMWG, par l'adoption d'une action normative concertée par les pays méditerranéens;
- Nécessité d'assurer un suivi et d'évaluer l'impact environnemental et l'interaction des activités aquacoles: la CMWG a recommandé de mettre en place une procédure efficace propre à l'aquaculture afin d'entreprendre l'évaluation et la surveillance de l'environnement dans le but de réduire au minimum les effets négatifs sur le milieu naturel et les conséquences sociales et

économiques qui y sont associées. Cela sera possible avec l'élaboration de procédures d'évaluation de l'impact environnemental et de programmes de surveillance de l'environnement. La surveillance environnementale des abords des exploitations aquacoles marines devrait entraîner la mise en œuvre d'une législation nationale.

- Il est également recommandé l'élaboration d'un plan d'action par chaque Membre, selon des normes internationales reconnues et intégrant la thématique de l'évaluation de l'impact environnemental, des programmes de surveillance de l'environnement, les outils et le cadre (juridique ainsi que les procédures) pour leur mise en œuvre.

PLAN DE TRAVAIL PRÉLIMINAIRE POUR 2010

15. On trouvera, dans cette partie du document, le résumé du programme de travail proposé pour le Comité de l'aquaculture (CAQ). Le Comité entend poursuivre la mise en œuvre des initiatives à moyen terme qui ont été identifiées et examinées lors de sa sixième session du CAQ (Albanie, décembre 2008), en prenant en compte les recommandations et les conclusions de ses organes subsidiaires. Le plan de travail préliminaire pour 2010 a été examiné et approuvé par la CMWG.

- WGSA

16. Le plan de travail de la WGSA sera exécuté comme suit dans le cadre des principales activités du projet InDAM, dans sa deuxième année:

- Réalisation de nouvelles études pilotes afin de tester le dispositif d'indicateurs de référence au niveau local ;
- Diffusion des résultats, conclusions et documentation du projet InDAM et préparation des directives relatives à l'application des indicateurs;
- Lancement des actions nécessaires à la mise en place d'un observatoire méditerranéen de l'aquaculture durable (si le principe est adopté par la Commission);
- Procéder à l'analyse d'une série minimum d'indicateurs pour une aquaculture durable, définis au niveau méditerranéen.

- WGSC

17. Le plan de travail de l'atelier WGSC sera exécuté comme suit dans le cadre des activités du projet SHoCMed, dans sa deuxième année:

- Préparer l'examen des zones destinées à l'aquaculture et mettre la touche finale aux aspects juridiques liés à la sélection des sites et à la capacité de charge, qui ont été recensés lors de la première année d'activité du projet SHoCMed y compris les questions concernant la notification et la communication des informations sur les programmes de suivi;
- Élaborer un glossaire sur la sélection des sites et la capacité de charge pour les activités aquacoles;
- Élaborer un document technique comportant un examen des normes de qualité environnementale et du suivi de l'aquaculture en Méditerranée.

- WGMA

- Concevoir un projet en vue d'améliorer l'image de la production aquacole, y compris proposer des actions pilotes pour l'organisation de formations/ateliers sur l'aquaculture responsable;
- Préparer une réglementation sur les organisations de producteurs des pays Membres de la CGPM;
- Organiser une réunion sur le mécanisme d'accès à des données sur les marchés et leur collecte.

SIPAM

- Mettre à jour les rubriques concernant les « Statistiques sur la production » et les « Centres de production » ainsi que les formulaires de saisie des données;
- Apporter la touche finale aux rubriques récemment créées et aux bases de données connexes "Commercialisation", "Sélection des sites et capacité de charge" et "Indicateurs de l'aquaculture durable";
- Analyse de l'aquaculture régionale méditerranéenne à partir des informations disponibles et en utilisant le format consacré.

PROJET CGPM-CAQ SUR LA GESTION DES LAGUNES

18. Le Secrétariat de la CGPM met actuellement la dernière main au descriptif de projet sur les pêches et l'aquaculture avec le concours financier de l'Italie. La gestion des lagunes et l'interaction des pêches de capture et de l'aquaculture en Méditerranée constitue l'un des deux volets de ce projet. Cette initiative répond à la demande formulée lors de la sixième session du CAQ qui souligne clairement la nécessité de relancer, au sein de la CGPM, la réflexion sur la gestion des lagunes en raison, notamment, des fortes interactions des activités de pêche de capture et d'aquaculture dans ces zones.

Réunions⁴

19. Il convient d'organiser les réunions du CAQ, énumérées ci-après, lors de la période intersessions:

Réunion	Lieu/Date
Atelier WGSC-SHoCMed sur les zones affectées à l'aquaculture	Séville, Espagne juillet 2010 (3 jours)
Réunion d'experts WGSa-InDAM sur la définition d'une série minimum d'indicateurs pour une aquaculture durable	Izmir, Turquie septembre 2010; (4 jours)
Premier atelier sur la gestion des lagunes et l'interaction de l'aquaculture et des pêches de capture	AD, octobre/ novembre 2010) (3 jours)
Réunion conjointe WGMA – SIPAM sur le mécanisme d'accès à des données sur les marchés et à leur collecte	Malte novembre,2010 (1 jour)

⁴ Les projets de mandat pour les réunions figurent à l'appendice A

Réunion	Lieu/Date
Réunion WGSC – SHoCMed sur les normes de qualité environnementale pour les exploitations aquacoles marines	AD/AD (4 jours)
12 ^{ème} session du SIPAM	Malte, novembre, 2010 (3 jours)
4 ^{ème} session de la réunion de coordination des groupes de travail	AD (1 jour)
7 ^{ème} session du Comité de l'aquaculture (CAQ)	Rome/février 2011, (4 jours)

20. Cette liste ne comprend pas la liste des réunions sur les études pilotes du projet CAQ-InDAM qui seront menées au niveau local avec le soutien du Secrétariat, les formations de courte durée à prévoir au cours de la session du SIPAM et les réunions organisées par les entités partenaires du CAQ. À cet égard, la coopération sera renforcée entre les groupes de travail, les projets méditerranéens et les initiatives touchant à des questions qui intéressent le CAQ, lancées par les entités partenaires, notamment, l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), et qui se sont multipliées ces derniers temps en ce qui concerne les directives sur l'aquaculture durable.

SUITES À DONNER PAR LA COMMISSION

21. La Commission est invitée à examiner les activités réalisées par les organes subsidiaires du CAQ pendant la période intersessions et à formuler des orientations sur les suites à donner et les stratégies à adopter. La Commission est également invitée à examiner les recommandations formulées dans le domaine de l'aquaculture et pourrait souhaiter transformer certaines de ces recommandations en décisions contraignantes. Le plan de travail pour 2010 est aussi soumis à la Commission pour examen.

PROJETS DE MANDATS POUR DES CERTAINES RÉUNIONS

I. ATELIER WGSC-SHOCMED SUR LES ZONES DESTINÉES A L'AQUACULTURE

- a) Examiner et faire la synthèse des pratiques en matière d'affectation de zones à l'aquaculture en Méditerranée
- b) Revoir les procédures techniques et juridiques appliquées dans les différentes zones côtières;
- c) Examiner les différents formats et pratiques concernant les techniques en matière de systèmes d'information géographique (SIG) utilisées pour planifier les activités aquacoles dans les zones côtières;
- d) Commenter et faire la synthèse des principaux aspects liés aux zones affectées à l'aquaculture;

II. REUNION D'EXPERTS WGSА-INDAM POUR LA DEFINITION D'UN ENSEMBLE D'INDICATEURS REGIONAUX POUR UNE AQUACULTURE DURABLE

- a) Examiner et analyser les indicateurs définis dans le cadre du projet InDAM
- b) Examen par des experts et sélection d'un ensemble minimum d'indicateurs à prendre en compte dans l'ensemble de la région Méditerranée;
- c) Ébaucher des priorités pour le projet de directives sur l'application d'indicateurs (dimensions économiques, sociales, environnementales et touchant à la gouvernance).
- d) Étudier l'interaction des indicateurs définis à l'échelle régionale avec ceux retenus par WGSC, WGMA et SIPAM.

III REUNION D'EXPERTS WGSC – SHOCMED SUR LES NORMES DE QUALITE ENVIRONNEMENTALE POUR LES EXPLOITATIONS AQUACOLES MARINES

- a) Examiner et faire la synthèse des normes de qualité environnementales appliquées en Méditerranée pour le suivi de l'aquaculture
- b) Présenter le cadre juridique des normes de qualité environnementales dans les différentes zones.
- c) Examen par des experts du mode d'interaction et de prévision, et de l'intérêt des normes de qualité environnementales pour l'aquaculture en fonction des différents environnements;
- d) Examen par des experts et réalisation d'une synthèse des normes de qualité environnementales existantes (*échantillonnage des sédiments, potentiel redox, concentration en nutriments biologiques, en minéraux, en matières organiques des sédiments, teneur en phosphore total des sédiments, taille des grains sédimentaires, communauté benthique, qualité de l'eau*).

IV Réunion conjointe WGMA – SIPAM sur le dispositif d'accès aux données sur les marchés et leur collecte

- a) Examiner le dispositif d'accès aux données sur les marchés pour la base de données du système SIPAM et évaluer le portail sur les marchés
- b) Analyser les paramètres et les méthodes de collecte de données applicables aux questions de commercialisation de l'aquaculture;
- c) Déterminer les synergies entre WGMA et SIPAM

(Les coordonnateurs WGSC et WGSА devraient aussi participer à la réunion WGMA-SIPAM afin de réunir des contributions interdisciplinaires sur les questions touchant au système d'information SIPAM)